

Arrondissement  1/2/3  11/12  13/14  15/16  4/5/6/7  8/9/10

Date de la présentation : .....

Nom du professionnel présentant cette situation : .....

Structure et fonction : .....

Coordonnées : .....

**NOM\***, **PRENOM\*** de la personne concernée : .....

**Adresse\*** : .....

Tél. : ..... Date de naissance\* : ..... Age : .....

Personne seule  Couple  Famille  Parent isolé

Locataire dans parc privé  Locataire parc social. Précisez le bailleur : .....

Propriétaire  Sans titre  Autre : .....

**Cette personne est-elle informée de la démarche réseau la concernant ?**  Oui  Non

*\* Ces informations seront anonymisées lors des transmissions*

## INDICATEURS D'ALERTE

### SANTE MENTALE

- Comportements inhabituels/inadaptés
- Discours incohérent
- Cris, tapage diurne ou nocturne
- Rupture de soins
- Impossibilité de rentrer en contact avec la personne
- Incurie<sup>1</sup> corporelle
- Retrait social, isolement extrême
- Non demande, déni
- Addictions
- Conflits/agressivité
- Troubles de la mémoire, états confusionnels
- Mal-être, souffrance psychique
- Pensées suicidaires
- Autres, précisez :

### LOGEMENT

- Troubles de voisinage (du fait de la pers)
- Incurie du logement

- Accumulation / entassement. Précisez de quelle nature : .....
- Présence de nuisibles, précisez : .....
- Présence d'animaux de compagnie, précisez : .....
- Insalubrité<sup>2</sup>
- Demande de relogement
- Impayés, dettes. Montant : .....
- Menace d'expulsion. Stade de la procédure : .....
- Problèmes liés aux trafics
- Logement squatté
- Autres, précisez : .....

### AUTRES

- Problèmes de santé somatique
- Problématique familiale
- Problématique d'accès aux droits
- Problème d'autonomie fonctionnelle
- A été victime d'agression

<sup>1</sup> « L'incurie désigne essentiellement le fait pour une personne donnée d'apporter trop peu de soins à ce qui la concerne... Elle peut concerner l'état de la personne elle-même (son apparence, sa propreté et son hygiène, d'éventuels soins médicaux nécessaires au maintien de sa santé), mais aussi son environnement, et en particulier son habitat. »  
(L'incurie dans l'habitat, Nicolas MERYGLOD, 2007)

<sup>2</sup> « Lorsqu'un immeuble présente un danger pour la santé ou la sécurité des occupants »

## SITUATION SANITAIRE ET ADMINISTRATIVE

- **Avez-vous connaissance d'un suivi psychiatrique antérieur à la présentation ?**  Oui  Non

Si oui, en quelle/s année/s : .....

- Psychiatrie de secteur (CMP, CATTP, HDJ)  Hospitalisation
- Psychiatrie libérale  Autre : .....

- **Avez-vous connaissance d'un suivi médical généraliste (médecin référent) ?**

Oui  Non

- **Mesure de protection :**  Non  Oui, organisme : .....

- **Ressources :**  RSA  AAH  Indemnités de chômage
- Salaire. Situation professionnelle : .....
- Pension d'invalidité  Retraite
- Autres, précisez : .....

## PARTENAIRES/AIDANTS DEJA IDENTIFIES

(Bailleur, assistante sociale, infirmier, médecin, membre de la famille, voisin... )

Nom : .....  
Structure et fonction : .....  
Coordonnées : .....

Nom : .....  
Structure et fonction : .....  
Coordonnées : .....

Nom : .....  
Structure et fonction : .....  
Coordonnées : .....

Nom : .....  
Structure et fonction : .....  
Coordonnées : .....

Nom : .....  
Structure et fonction : .....  
Coordonnées : .....

Nom : .....  
Structure et fonction : .....  
Coordonnées : .....

## DEMARCHES DEJA ENGAGEES

- Signalement au bailleur
- Signalement aux services sociaux, précisez : .....
- Signalement au CMP, précisez : .....
- Signalement au service d'hygiène
- Signalement au Procureur
- Intervention/s police, pompiers
- Autres, précisez : .....

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## NOTICE DE REMPLISSAGE DE LA FICHE DE PRESENTATION DE SITUATION

Afin de faciliter la prise en compte des demandes, la Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat a mis en place un processus de centralisation s'appuyant sur une fiche de présentation de situation.

Cette fiche doit être remplie par toute structure qui sollicite la CMSMH concernant une situation relevant d'une problématique de santé mentale. Elle permet de recueillir les informations nécessaires à une orientation vers le dispositif le plus approprié à vos besoins et à ceux de la personne concernée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Coordinatrice RSMH/ ESaMH/ EDI au 07 64 43 44 37.

